

Stratégie et cadre décennal de mise en œuvre de l'initiative de la Grande Muraille verte de l'Union africaine: *Restauration des écosystèmes et résilience des moyens de subsistance (2024-2034)*

RÉSUMÉ SUCCINCT



Axe d'intervention stratégique 1: Renforcer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique

CONTEXTE

L'initiative de la Grande Muraille Verte (GGWI) est un projet phare de l'Union africaine (UA), lancé en 2007 pour lutter contre la désertification et la dégradation des sols dans les régions du Sahel et du Sahara. Au départ, il s'agissait d'une étroite ceinture d'arbres s'étendant à travers l'Afrique pour stopper l'avancée du désert. Cependant, l'initiative a depuis évolué vers un programme plus large de restauration des terres et de développement durable, visant à revitaliser les écosystèmes dégradés, à soutenir l'agriculture, le pastoralisme et les forêts, tout en améliorant les moyens de subsistance et la résilience des communautés touchées.

Axée à l'origine sur 11 pays, l'initiative s'est élargie à 25 nations supplémentaires de toute l'Afrique, le Sud-Soudan, le Kenya et l'Ouganda ayant également manifesté leur intérêt. Reconnaisant la nécessité d'une approche plus globale et coordonnée de la dégradation des terres, de la désertification et du changement climatique, et consciente de la nécessité d'une révision urgente, la Commission de l'Union africaine (CUA) a élaboré une stratégie révisée et un cadre de mise en œuvre sur dix ans. Cette nouvelle

stratégie encourage une approche intégrée et holistique de la réhabilitation des terres et du développement résilient au changement climatique parmi ses États membres, les communautés économiques régionales (CER), les agences et les partenaires. Elle met l'accent sur la restauration des écosystèmes, la résilience climatique et les opportunités économiques pour les petits exploitants agricoles, les éleveurs et les communautés locales, en se positionnant comme une solution transformatrice à l'échelle du continent pour réaliser la restauration des terres à grande échelle.

La stratégie révisée de la GMV est un document de planification stratégique sur dix ans (2024-2034) qui définit la vision, les objectifs spécifiques, les domaines d'intervention et d'action nécessaires pour intensifier les activités de restauration des terres et de renforcement de la résilience associées aux paysages agricoles, pastoraux et forestiers sur l'ensemble du continent africain. La nouvelle stratégie de la GMV s'est appuyée sur les conclusions et les principales recommandations des évaluations indépendantes menées depuis sa création en 2012.¹



Cette note présente l'axe d'intervention stratégique 1 de la nouvelle stratégie de la GMV.

1. **UNCCD. 2020.** État d'avancement de la mise en œuvre de la Grande Muraille verte et perspectives à l'horizon 2030. Agence panafricaine de la Grande Muraille verte et gouvernement irlandais.
UNCCD. 2023. Évaluation indépendante de l'accélérateur de la GMV. UNCCD
Transparency International. 2023. Cartographie et évaluation de la gouvernance de l'Initiative de la Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel.

CADRAGE STRATÉGIQUE DE LA STRATÉGIE GMV

La nouvelle stratégie de la GMV comprend quatre axes d'intervention stratégique, conçus pour soutenir la réalisation de la vision et des objectifs de la GMV. Dans le cadre de cette stratégie, des actions prioritaires spécifiques sont proposées pour chacun des domaines d'intervention identifiés dans les axes d'intervention stratégiques 1 à 4.

Aspirations et objectifs de la stratégie



VISION

D'ici 2034, les régions arides de l'Afrique seront transformées en régions résilientes et stables sur les plans social, économique et environnemental.



OBJECTIF GÉNÉRAL

Renforcer la résilience des communautés, des écosystèmes et des économies dans les zones arides africaines en améliorant les conditions de vie des populations, en améliorant l'état et la santé des écosystèmes, en plaidant et en mobilisant des ressources, en renforçant la collaboration institutionnelle et en promouvant la cohérence des politiques.



OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Promouvoir la planification foncière dirigée localement, restauration des terres et les initiatives de renforcement de la résilience, ainsi que les activités entrepreneuriales et de subsistance basées sur la nature afin d'améliorer le bien-être et les revenus des communautés, tout en les autonomisant, en particulier les femmes et les jeunes.

Catalyser l'inclusion, l'alignement, la coopération et l'appropriation de la restauration des terres et du renforcement de la résilience dans les stratégies, politiques, programmes et plans connexes.

Promouvoir la cohérence des politiques, l'alignement et un récit commun dans les stratégies, politiques, programmes et plans.

Investir dans et renforcer les pratiques fondées sur la nature ainsi que les approches inclusives du paysage pour la restauration et la gestion durable des terres, de l'eau et de la biodiversité, afin de soutenir des chaînes de valeur résilientes.

Encourager des environnements décisionnels et de gestion adaptative axés sur les systèmes, intersectoriels et coordonnés, facilitant l'intégration des activités entre toutes les parties prenantes, secteurs et échelles.

Renforcer la capacité de l'Afrique à mobiliser des ressources à plusieurs niveaux.

Renforcer les liens et la collaboration efficace entre les communautés, les praticiens, les scientifiques, les décideurs politiques et le secteur privé, en favorisant le partage des connaissances, l'apprentissage par l'expérience et en s'appuyant sur un système harmonisé de gestion des connaissances

Développer, investir dans et soutenir les infrastructures économiques et environnementales infrastructure facilitant la transition vers une économie verte et circulaire.



AXE 1

Renforcement du leadership, de la gouvernance et de l'engagement politique



AXE 2

Adopter des approches pour une restauration transformatrice, une gestion résiliente des écosystèmes et un développement durable



AXE 3

Renforcer la mise en œuvre de la restauration résiliente des paysages grâce à la mobilisation des ressources, aux partenariats, à l'inclusion, à l'échange de connaissances et au développement



AXE 4

Exploiter les efforts existants et le système de connaissances



AXE 1

Renforcer le leadership, la gouvernance et l'engagement politique

L'axe d'intervention stratégique 1 vise à améliorer le leadership, la coordination, la coopération, la gouvernance et l'engagement politique nécessaires pour soutenir et permettre efficacement les efforts de restauration et de résilience des paysages à toutes les échelles. Cet objectif doit être atteint grâce à cinq domaines d'intervention et actions.



Domaine d'intervention 1.1

Obtenir et garantir l'engagement politique nécessaire à la réalisation des objectifs de la GMV



Domaine d'intervention 1.2

Renforcer le leadership, la gouvernance, l'efficacité et la transparence de la GMV et de ses agences



Domaine d'intervention 1.3

Positionner, aligner et intégrer les efforts en matière de GMV dans le cadre de politiques, de mandats et d'engagements interdépendants à des échelles



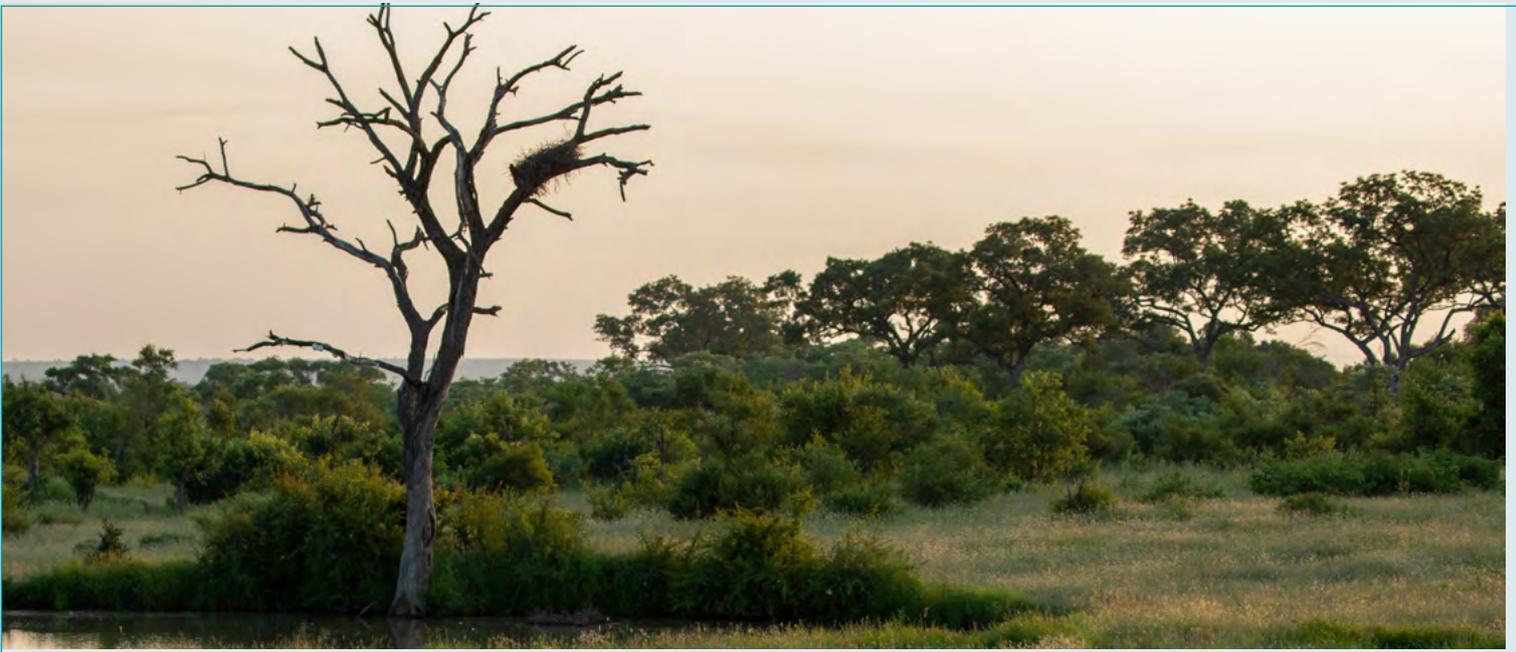
Domaine d'intervention 1.4

Approfondir et élargir la collaboration entre divers partenariats pour la résilience à différentes échelles



Domaine d'intervention 1.5

Analyser les obstacles et les incitations à la création d'un cadre économique et institutionnel plus favorable à une gouvernance efficace



Domaine d'intervention 1.1

Susciter et garantir l'engagement politique nécessaire à la réalisation des objectifs de la Grande Muraille verte



Actions prioritaires indicatives:

- Collaborer à l'élaboration et à l'adoption de documents d'orientation qui analysent les rapports coûts/bénéfices de diverses mesures de restauration du paysage par intervention directe ou indirecte.
- Veiller à ce que, à toutes les échelles, les dirigeants comprennent et soulignent la primauté de la restauration et de la résilience des paysages par le biais de politiques et d'investissements.
- Hausser le profil politique de la GMV au plus haut niveau en en faisant une initiative multisectorielle, multi-agences et multi-échelles.
- Renforcer les perspectives des États membres en ce qui concerne les objectifs de la GMV en alignant leurs politiques et engagements nationaux et en soutenant les coalitions multipartites et à grande échelle.
- Organiser une série d'événements d'exposition, de réflexion et de dialogue aux niveaux régional et national, tout au long de la période de mise en œuvre.
- Inciter les CER à procéder à la comptabilisation du capital naturel ou du triple bilan au niveau régional et national, en lien avec l'évaluation commerciale à moyen et long terme des entreprises terrestres et des vulnérabilités du système.
- Partager l'expérience et les engagements politiques qui font le point sur les progrès accomplis, par le biais de réunions du comité spécial des chefs d'État, des champions de l'Initiative mondiale pour les femmes et des analystes et chercheurs de haut niveau.
- Présenter à l'Assemblée générale de l'UA des indicateurs de progrès en matière de transformation ventilés par sexe et obtenir des ressources pour permettre un suivi efficace des décisions de l'UA relatives à la mise en œuvre de l'Initiative mondiale pour l'égalité des sexes.



Domaine d'intervention 1.2

Renforcer le leadership, la gouvernance, l'efficacité et la transparence de l'initiative de la Grande Muraille verte et de ses agences



Actions prioritaires indicatives:

- Examiner les capacités de réflexion systémique, de gestion des risques et de gestion de l'incertitude dans le cadre la planification de défis intégrés complexes.
- Créer et convenir de mécanismes et d'un soutien pour les pays qui adhèrent à la GMV.
- Créer des critères clairs pour étayer les efforts considérés comme contribuant à la GMV.
- Définir clairement les relations et les mécanismes de coordination entre les organisations qui influencent la réalisation des objectifs de la GMV.
- Examiner et, le cas échéant, adapter les mandats et les protocoles d'établissement de rapports des principales organisations participant à la réalisation des objectifs de la GMV ou ayant une influence sur celle-ci.
- Catalyser de solides mécanismes de coordination nationale entre l'entité nationale chargée de la GMV et les ministères compétents, avec le soutien des points focaux nationaux des conventions de Rio et des représentants des Nations unies et des agences donatrices dans le pays.
- Créer des mécanismes de consultation réguliers avec diverses parties prenantes de la société civile, de la communauté scientifique, du secteur privé, des autorités locales et des membres de la communauté, y compris les groupes agricoles, pastoraux, de jeunes et de femmes.
- Créer un conseil consultatif composé de différents groupes de parties prenantes afin de participer à la prise de décision inclusive et de la soutenir.
- Définir des indicateurs solides et des moyens de mesurer l'intégration intersectorielle dans la planification, l'examen des données et la prise de décision.
- Élaborer et adopter des protocoles de communication et d'établissement de rapports clairs et communs.
- Créer des opportunités pour renforcer le leadership et la responsabilité en matière de restauration des paysages et de résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance aux niveaux régional, national, infranational et local, en accordant une attention particulière aux femmes en tant qu'acteurs et bénéficiaires clés.



Domaine d'intervention 1.3

Positionner, aligner et intégrer les efforts de la Grande Muraille verte dans des politiques, des mandats et des engagements interdépendants à des échelles imbriquées



Actions prioritaires indicatives:

- Aux niveaux mondial et continental, cartographier les points d'appui de la GMV en matière de résilience des écosystèmes et des moyens de subsistance dans le cadre des accords multilatéraux sur l'environnement et des objectifs de développement durable, de l'Agenda 2063, de la plateforme commune africaine sur le système alimentaire et d'autres politiques et stratégies connexes.
- Au niveau national, cartographier les points de levier de la restauration des écosystèmes et de la résilience des moyens de subsistance associés aux engagements pris au niveau national.
- Aux niveaux national, infranational et local, communiquer les relations entre les engagements et les objectifs, et soutenir les actions intégrées.





Domaine d'intervention 1.4

Approfondir et élargir la collaboration entre divers partenariats en faveur de la résilience à différentes échelles



Actions prioritaires indicatives:

- Là où elles existent, continuer à soutenir des coalitions de la GMV fortes et inclusives au niveau national.
- Les entités de la GMV et les ministères compétents devraient: coopérer pour créer des partenariats fonctionnels; coordonner leur travail pour concevoir et faciliter les services publics qui contribuent à la réalisation des objectifs de la GMV; renforcer et encourager les capacités des acteurs locaux en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes; et encourager la croissance d'entreprises agroalimentaires enracinées et dirigées au niveau local.
- Identifier et soutenir les champions à différentes échelles pour qu'ils travaillent intentionnellement entre les niveaux afin de consolider et d'exploiter les opportunités et les synergies.
- Soutien au plaidoyer pour promouvoir les campagnes nationales de restauration des terres et de résilience et la mobilisation des groupes locaux pour accélérer la mise à l'échelle.
- Célébrer et mettre en évidence les meilleures pratiques en créant des processus d'attribution et de reconnaissance.



Domaine d'intervention 1.5

Analyser les obstacles et les incitations à la création d'un cadre économique et institutionnel plus favorable à une gouvernance efficace, à la résilience, à la stabilité et à la sécurité.



Actions prioritaires indicatives:

- Procéder à un examen rigoureux des obstacles et des causes sous-jacentes de l'impasse en matière de gouvernance, de coordination et de leadership dans l'ensemble de la cascade politique.
- Élaborer et suivre des mécanismes de renforcement mutuel et établir des objectifs mesurables pour la transition vers des objectifs liés de gouvernance efficace, de résilience, de stabilité politique et de sécurité humaine.
- Utiliser des outils de suivi, d'établissement de rapports et de vérification pour améliorer la responsabilité et l'établissement de rapports sur le financement et les actions connexes.
- Entreprendre une analyse des cadres nécessaires pour attirer les investissements verts nationaux et étrangers.
- Élaborer un cadre pour une coopération et un soutien internationaux efficaces, y compris une collaboration Sud-Sud et Nord-Sud.



Pour plus d'informations sur la réunion et sur les modalités de participation, veuillez contacter:

Harsen Nyambe Nyambe

Directeur, Environnement Durable
et Économie Bleue

Email: NyambeH@AfricanUnion.org

Dr. Jihane El Gaouzi

Chef de la Division Environnement
Durable

Email: ElgaouziJ@AfricanUnion.org

Leah Wanambwa Naess

Chargée principale de politique et point focal
pour l'Initiative de la Grande Muraille Verte

Email: WanambwaL@AfricanUnion.org